

L'ACTUALITE DU FEDERALISME.
PERCEPTIONS ET PREFERENCES FEDERALES DES CITOYENS
FRANCOPHONES BELGES.

**Communication présentée lors de la Tribune Jeunes Chercheurs du
4^{ème} Congrès de l'Association Belge de Science Politique - Communauté
française (ABSP-CF), Louvain-la-Neuve (UCL),
24-25 avril 2008**

Min REUCHAMPS

Aspirant du Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS
Département de Science politiques
Université de Liège
Belgique

Résumé

En Belgique et au Canada, le fédéralisme est un sujet brûlant et récurrent d'actualité depuis de nombreuses années. Afin de mieux comprendre les perceptions et les préférences fédérales des citoyens de ces deux fédérations, quatre rencontres ou assemblées citoyennes sont organisées : deux en Belgique (à Liège, en français, et à Anvers, en néerlandais) et deux au Canada (à Montréal, en français, et à Kingston, en anglais). Pendant toute une journée, la soixantaine de citoyens rassemblés discute de thèmes liés au fédéralisme avec des experts et en petits groupes, selon une méthodologie inspirée des assemblées citoyennes classiques et des panels délibératoires.

La première rencontre s'est tenue à l'Université de Liège, en Belgique, le 29 septembre 2007. Les analyses préliminaires des données qualitatives et quantitatives récoltées tout au long des neuf heures d'échanges sont présentées dans cette communication. Ces premières analyses permettent d'éclairer les relations entre les perceptions des citoyens francophones belges et leurs préférences vis-à-vis de l'évolution du fédéralisme en Belgique. De ces données ressort une grande diversité des connaissances, des attitudes et des opinions partagées par les citoyens, parfois en contradiction profonde avec la réalité fédérale belge et son évolution possible.

La deuxième rencontre s'est déroulée à l'Université de Montréal, le samedi 15 mars 2008. Suivront, respectivement en juin et novembre 2008, les rencontres de Kingston et d'Anvers.

Abstract

In both Belgium and Canada, federalism is a hot and important topic. In order to explore the federal perceptions and preferences of the citizens in these two federations, four citizens' meetings or assemblies are organised: two in Belgium (in Liège, Wallonia, in French, and in Antwerp, Flanders, in Dutch), and two in Canada (in Montreal, Quebec, in French, and in Kingston, Ontario, in English). During a whole day, sixty citizens are gathered to discuss with four experts and in small groups about the federalism in their country. The organisation and the methodology of the meetings are inspired from both citizens' assemblies and deliberative polls.

The first meeting took place at the *Université de Liège*, on September 29, 2007. The preliminary analyses of the qualitative and quantitative data collected during the nine hours long exchanges are presented in this paper. The first analyses shed light on the relations between the federal perceptions and preferences of French-speaking Belgian citizens. The preliminary results emphasise the diversity of knowledge, attitudes and opinions on Belgian federalism and highlight the contrast between these perceptions and preferences and the federal reality of Belgium as well as its possible evolution.

The second meeting took place at the *Université de Montréal*, on March 15, 2008 and will be followed, respectively in June and November 2008, by the meetings in Kingston and in Antwerp.

Correspondance : Min REUCHAMPS, Unité de Politologie générale, Département de Sciences politiques, Université de Liège, Boulevard du rectorat, 7, Bâtiment 31, Boîte 43, B-4000 Liège, Belgique

Courriel : Min.Reuchamps@ulg.ac.be

Résultats préliminaires – Merci de ne pas citer sans consulter l'auteur

Introduction*

Depuis de nombreuses années, le fédéralisme en Belgique et au Canada constitue un sujet récurrent et important d'actualité. De nombreux chercheurs explorent cette thématique, principalement d'un point de vue institutionnel. D'autres chercheurs s'attachent, toutefois, à mettre à jour les sentiments d'appartenances des citoyens, voire même leurs préférences fédérales. Les médias qu'ils soient belges ou canadiens ne sont pas en reste : semaine après semaine, ils commanditent et analysent des sondages afin de dresser une cartographie des opinions en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles ou dans les provinces canadiennes, au Québec en particulier. Ces recherches et ces enquêtes, bien qu'incontestablement importantes, négligent la double variable connaissance et compréhension du fédéralisme par les citoyens et présupposent ainsi que ceux-ci sont capables de donner un avis informé sur une thématique – le fédéralisme – plutôt complexe. Pourtant, les raisons et les mécanismes derrière les perceptions et les préférences fédérales des citoyens sont peu connus et les relations entre les perceptions et les préférences le sont encore moins. Explorer ces attitudes et opinions politiques semble pouvoir permettre d'éclairer les comportements politiques des membres des sociétés fédérales belge et canadienne et d'ainsi appréhender différemment l'étude de la dynamique fédérale dans ces deux pays traversés par des tensions importantes.

* Sans la collaboration de nombreuses personnes, la rencontre citoyenne sur le fédéralisme de Liège n'aurait pas pu être organisée. Une rencontre citoyenne sans la présence de citoyennes et citoyens n'est pas réalisable ; que celles-ci et ceux-ci soient vivement remerciés de leur participation. Outre, les citoyennes et citoyens, de nombreuses personnes doivent également être remerciées. Tout d'abord, les quatre experts qui ont accepté de venir expliquer certaines thématiques, souvent complexes, liées au fédéralisme en Belgique et de répondre aux questions des participants : Christian Behrendt, professeur de droit public et constitutionnel comparé à l'Université de Liège, Jaak Gabriels, bourgmestre de Bree, ancien ministre fédéral et ancien ministre du gouvernement flamand, Paul Piret, journaliste à La Libre Belgique, et Yvan Ylieff, bourgmestre de Dison, ancien ministre fédéral et ancien ministre communautaire. Ensuite, trois équipes d'encadrement ont assuré le bon déroulement de la rencontre. Je tiens à remercier les membres de l'équipe d'encadrement académique : Ariane Alexandre, Frédéric Bouhon, Sébastien Brunet, Maëlle Dabée, Pierre Delvenne, Gaëlle Demez, Florence Hanoset, Audrey Lauriello, Mélanie Lazzari, Stéphanie Linchet, Thibaut Montjardin, François Onclin, Julien Perrez, Thomas Roland, Maxime Ruisseau, Stéphane Sacco, Raphaël Truong, Mélissa Vancaster et Sophie Wintgens. Tout l'encadrement logistique fut pris en charge par Céline Beaujean, Cindy Caps, Vincent Cobut, Teresa Elola, Chloé Kuder, Isabelle Laurent, Emilie Novello, Alexia Pironet, Laureen Poncelet et Tiziana Sciuto. Amaury Brevet et Pierre Gramme ont, quant à eux, veillé à l'encadrement technique et informatique. Enfin, cette rencontre est le fruit de nombreux échanges avec le Pr. Fournier, le promoteur de mes recherches doctorales, au cours de ces douze derniers mois. Mes derniers remerciements vont à Hélène Reuchamps ainsi qu'aux familles Laurent et Reuchamps pour leur aide et support.

Afin de mieux comprendre les perceptions et les préférences fédérales des citoyens de ces deux fédérations, quatre rencontres ou assemblées citoyennes (qualifié ici de panels citoyens) sont organisées : deux en Belgique (à Liège, en français, et à Anvers, en néerlandais) et deux au Canada (à Montréal, en français, et à Kingston, en anglais). Pendant toute une journée, la soixantaine de citoyens rassemblés discute de thèmes liés au fédéralisme avec des experts et en petits groupes, selon une méthodologie inspirée des assemblées citoyennes classiques et des panels délibératoires – la méthodologie et le protocole de la recherche sera explicité ci-dessous.

La première de ces quatre rencontres s’est tenue à l’Université de Liège, en Belgique, le 29 septembre 2007. Les analyses préliminaires des données qualitatives et quantitatives récoltées tout au long des neuf heures d’échanges sont présentées dans cette communication. Ces premières analyses permettent d’éclairer les relations entre les perceptions des citoyens francophones belges et leurs préférences vis-à-vis de l’évolution du fédéralisme en Belgique. De ces données ressort une grande diversité des connaissances, des attitudes et des opinions partagées par les citoyens, parfois en contradiction profonde avec la réalité fédérale belge et son évolution possible.

Il ne s’agit encore, cependant, que de résultats préliminaires et cette banque de données très riche sera exploitée beaucoup plus largement au cours des prochains mois en la comparant avec les données qui seront récoltées lors des trois autres rencontres (à Montréal en mars 2008, à Kingston en juin 2008 et, enfin, à Anvers en novembre 2008). Des méthodes d’analyse plus sophistiquées – aussi bien qualitatives que quantitatives – seront alors utilisées et une thèse de doctorat découlera de ces analyses.

Afin de coller au format de la Tribune Jeunes Chercheurs, cette communication avance dix propositions ou réflexions sur l’actualité du fédéralisme en Belgique francophone sur la base des données récoltées à Liège en septembre dernier. Ces proposition et réflexions

ne sont toutefois qu'à leur stade préliminaire et appellent des analyses plus approfondies. Enfin, le style adopté ici n'est pas strictement académique pour faciliter la fluidité du propos ; la recherche est menée néanmoins en respectant la rigueur scientifique requise.

1. Des panels citoyens...

Si l'on veut comprendre les relations entre les perceptions et les préférences fédérales des citoyens, les outils proposés traditionnellement par les sciences sociales, en général, et les sciences politiques, en particulier, sont peu nombreux et de surcroît peu efficaces – pour l'objectif de cette recherche ; on trouve, d'une part, des méthodes quantitatives avec en figure de proue le sondage et, d'autre part, des méthodes qualitatives avec en tête de la liste les entretiens ou les focus groupes. Néanmoins, les deux dernières décennies ont vu l'apparition et un renouvellement des techniques et méthodes aussi bien quantitatives que qualitatives.

Deux éléments retiennent particulièrement l'attention dans cette vague de renouvellement des techniques et méthodes : un mouvement de fond – ou en tout cas plus théorique et plus général – en réaction au déficit démocratique ou malaise de la démocratie représentative d'une part et un mouvement de forme – technique – face aux méthodes de collecte de données classiques qui négligeaient jusqu'à présent le manque d'information et de délibération des personnes interrogées. En réponse au premier mouvement, les réflexions des théoriciens de la démocratie (ces chercheurs qui étudient et façonnent ce qu'on appelle en anglais *democratic theory*) à l'endroit d'une démocratie délibérative se sont multipliées¹ et

¹ La pléthore des travaux et réflexions sur ce sujet ne peuvent être évoquées exhaustivement ici. À titre d'exemple, voyez notamment Lynn M. Sanders, "Against Deliberation," *Political Theory* 25, no. 3 (1997); Diana Carole Mutz, *Hearing the other side : deliberative versus participatory democracy* (Cambridge ; New York: Cambridge University Press, 2006); Simone Chambers, "Deliberative Democratic Theory," *Annual Review of Political Science* 6, no. 1 (2003); Stephen Macedo, *Deliberative politics : essays on democracy and disagreement*, Practical and professional ethics series (New York ; Oxford: Oxford University Press, 1999); Amy Gutmann et Dennis Thompson, *Why deliberative democracy?* (Princeton, N.J.: Princeton University Press, 2004); John S. Dryzek, *Deliberative democracy and beyond : liberals, critics, contestations*, Oxford political theory (Oxford ; New York: Oxford University Press, 2000); John Gastil et Peter Levine, *The deliberative democracy handbook : strategies for effective civic engagement in the twenty-first century*, 1st ed. (San Francisco: Jossey-Bass, 2005); Bruce Ackerman et James S. Fishkin, "Deliberation Day," *Journal of Political Philosophy* 10, no. 2 (2002); James Bohman, "Survey Article: The Coming of Age of Deliberative Democracy,"

des initiatives pratiques – et leurs critiques – ont vu le jour un peu partout dans le monde occidental et au-delà². En réponse au second mouvement – le mouvement de forme, certains chercheurs ont développés des outils permettant de capturer des opinions informées plutôt que des opinions prises sur le vif sans la moindre réflexion et encore moins délibération de la part du répondant. *The Deliberative Poll* – ou sondage ou panel délibératoire – constitue l’outil le plus emblématique de cette nouvelle génération de sondage. Développé par James S. Fishkin et Robert C. Luskin, le sondage délibératif rassemble des personnes préalablement sondées sur une question précise, par exemple la peine de mort ou l’Euro, pour un week-end afin d’apprendre, délibérer et finalement répondre à un nouveau sondage sur cette question³. Fishkin et Luskin, ainsi que d’autres chercheurs qui ont suivi leur trace⁴, montrent que les opinions varient sensiblement après délibération et concluent, malgré les critiques parfois sévères à leur égard⁵, que des mécanismes de délibération sont nécessaires avant de sonder les préférences politiques des citoyens⁶.

Journal of Political Philosophy 6, no. 4 (1998); Maeve Cooke, "Five Arguments for Deliberative Democracy," *Political Studies* 48, no. 5 (2000).

² La première assemblée citoyenne à grande échelle a été organisée dans la province canadienne de Colombie-Britannique en 2004. Pendant 11 mois, 160 citoyens se sont réunis régulièrement et ont réfléchi sur la réforme du système électoral ; pour plus de détails sur cette assemblée citoyenne, voyez Amy Lang, "But Is It for Real? The British Columbia Citizens' Assembly as a Model of State-Sponsored Citizen Empowerment," *Politics Society* 35, no. 1 (2007); Mark E. Warren et Hilary Pearse, dir., *Designing Deliberative Democracy: The British Columbia Citizens' Assembly*, Theories of Institutional Design (New York: Cambridge University Press, 2008). Deux autres assemblées similaires ont été organisées aux Pays-Bas et dans la province canadienne de l’Ontario. Le monde francophone connaît également des expériences participatives voire délibératives, voyez par exemple Yves Sintomer, *Le pouvoir au peuple : jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative* (Paris: La Découverte, 2007).

³ Ces deux auteurs ont largement publiés leurs réflexions ; pour leurs ouvrages principaux, voyez James S. Fishkin, *Democracy and deliberation : new directions for democratic reform* (New Haven: Yale University Press, 1991); James S. Fishkin, *The voice of the people : public opinion and democracy* (New Haven: Yale University Press, 1995); Robert C. Luskin, James S. Fishkin, et Roger Jowell, "Considered Opinions: Deliberative Polling in Britain," *British Journal of Political Science* 32, no. 3 (2002); Bruce A. Ackerman et James S. Fishkin, *Deliberation Day* (New Haven: Yale University Press, 2004); James S. Fishkin et Robert C. Luskin, "Broadcasts of Deliberative Polls: Aspirations and Effects," *British Journal of Political Science* 36, no. 1 (2006).

⁴ Voyez notamment Vibeke Normann Andersen et Kasper M. Hansen, "How deliberation makes better citizens: The Danish Deliberative Poll on the euro," *European Journal of Political Research* 46, no. 4 (2007); Janice Elliott, "Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur. Deliberative Polling®." ed Brigitte Duvieusart, et al. (Place Published: Fondation Roi Baudouin et Vlaams Instituut voor Wetenschappelijk en Technologisch Aspectenonderzoek (viWTA), 2005), <http://www.viwt.a.be/files/Toolkit%20deliberative%20polling.pdf>.

⁵ James S. Fishkin, Michael Traugott, et Richard Morin, "The Deliberative Opinion Poll: A Dialogue," *Public Perspective* 3, no. 4 (1992); Norman L. Webb, "What, Really, Should We Think About "The Deliberative Poll",", *Public Perspective* 5, no. 5 (1994); Norman M. Bradburn, "How NORC Selected the Deliberative Poll's

2. ...sur le fédéralisme

Partant de ces réflexions et de leurs développements concrets, une méthodologie particulière est proposée pour explorer les perceptions et les préférences et en particulier leur relation dans les sociétés fédérales divisées où la question de l'avenir du système politique constitue une question récurrente et fondamentale. En effet, bien que par définition le sujet qui nous occupe – le fédéralisme – soit connu de tous et qu'une majorité de citoyens se sont fait leur propre opinion, tous les citoyens ne disposent pas des mêmes informations et des mêmes connaissances sur la question ; en outre, rares sont les avenues de discussion et délibération sur cette thématique. Par conséquent, tenter de comprendre les perceptions et les préférences des citoyens – ou seulement de quelques citoyens – sur le fédéralisme dans leur pays sans leur donner l'opportunité de s'informer et discuter semble être un exercice limité scientifiquement même si ceux-ci ont certainement une opinion préalablement définie. Bien évidemment, il n'est pas question de créer un microcosme de délibération idéale – une espèce de laboratoire de sciences sociales – qui serait complètement en inadéquation avec la réalité « concrète » des personnes interrogées.

Avec ces deux limites à l'esprit, la méthodologie suivante (qualifiée de panels citoyens) a été utilisée pour tenter de mieux comprendre les perceptions et les préférences des citoyens (et citoyennes) sur le fédéralisme dans leur pays. Une soixantaine de participants, de tout horizon, de toute opinion et de tout âge, est réunie pour une journée de discussions sur le

Respondents," *Public Perspective* 7, no. 1 (1996); James S. Fishkin et Robert C. Luskin, "The Deliberative Poll: A Reply to Our Critics," *Public Perspective* 7, no. 1 (1996); Everett C. Ladd, "Fishkin's 'Deliberative Poll' Is Flawed Science And Dubious Democracy," *Public Perspective* 7, no. 1 (1996); Warren J. Mitofsky, "It's Not Deliberative and It's Not a Poll," *Public Perspective* 7, no. 1 (1996); Frank Newport, "Why Do We Need a Deliberative Poll?," *Public Perspective* 7, no. 1 (1996); Sanders, "Against Deliberation.,"; Cass R. Sunstein, "Deliberative Trouble: When groups go to extremes," *Yale Law Journal* 110, no. 1 (2000); Jorge M. Valadez, *Deliberative democracy, political legitimacy, and self-determination in multicultural societies* (Boulder, Colo. ; Oxford: Westview Press, 2001); Cass R. Sunstein, "The Law of Group Polarization," *Journal of Political Philosophy* 10, no. 2 (2002); John Parkinson, "Legitimacy Problems in Deliberative Democracy," *Political Studies* 51, no. 1 (2003); Patrick Sturgis, Caroline Roberts, et Nick Allum, "A different take on the deliberative poll," *Public Opinion Quarterly* 69, no. 1 (2005).

⁶ Depuis la première expérience de sondage délibératif sur la politique criminelle à Manchester en 1994, de nombreuses expériences ont été menées dans plusieurs pays et sur diverses thématiques. Parmi les expériences les plus récentes, on compte les premiers sondages délibératifs en Chine et en Espagne.

thème du fédéralisme. Le panel s'ouvre par la passation d'un questionnaire écrit individuel d'une centaine de questions couvrant les thématiques des connaissances politiques, de la perception (la légitimité) du système politique fédéral et des gouvernements qui en découle, des identités et des sentiments d'appartenance, de la perception de l'autre communauté et finalement des préférences fédérales ainsi que des questions socio-démographiques⁷. Après la passation du questionnaire, le panel s'articule entre des moments en groupes de discussions (entre six et neuf personnes par groupe encadré par un animateur et un observateur⁸) et des séances plénières avec des experts et des personnalités politiques. Au total, les participants discutent et réfléchissent sur des thèmes liés au fédéralisme pour plus de quatre heures en groupes et rencontrent, en séance plénière, deux experts et deux personnalités politiques qui donnent d'abord un exposé sur le fédéralisme et répondent ensuite aux questions de l'assemblée. Ainsi, la dynamique du panel – de la journée – se base sur un mouvement d'aller retour entre les discussions en groupes et les rencontres avec des experts et personnalités politiques. Enfin, un questionnaire identique à celui administré en début de journée est distribué à la fin de la journée.

L'objectif de ce panel est donc de permettre aux participants de s'informer et de réfléchir sur le fédéralisme. L'objectif n'est ni de pousser à un changement d'opinion – même s'il est assurément intéressant d'étudier les éventuels changements et non-changements de perceptions et préférences – ni d'obtenir un consensus entre les citoyens : l'expérience est donc individuelle même si elle se déroule (afin de susciter la délibération) dans un collectif. Les données récoltées tout au long du panel sont quantitatives – les réponses aux deux questionnaires, celui distribué au début du panel, en T1, et celui distribué à la fin du panel, en

⁷ Le contenu du questionnaire découle d'un cadre théorique qui n'est pas explicité, faute d'espace, dans cette communication.

⁸ Le premier était chargé de mener la discussion en l'animant ou la modérant le cas échéant ; le second était chargé de noter toutes les interventions des participants afin de faciliter l'analyse des données.

T2 – et qualitatives – les échanges en groupes enregistrés et codés⁹. Ces deux types de données sont, en fait, complémentaires puisque chaque participant reçoit un code (par exemple, A1 ou I7) ; on peut ainsi suivre ses réponses aux deux questionnaires et ses interventions tout au long de la journée. La combinaison des données qualitatives et quantitatives permettra de mieux comprendre les perceptions et les préférences fédérales des citoyens – l’objectif général de la recherche.

Les huit autres réflexions présentées dans cette communication reposent sur les analyses préliminaires des données récoltées lors de la rencontre citoyenne sur le fédéralisme qui s’est tenue à l’Université de Liège le 27 septembre 2007.

3. La rencontre citoyenne sur le fédéralisme de Liège

Le 29 septembre 2007, 64 citoyennes et citoyens belges francophones ont été réunis à l’Université de Liège, en Belgique, pour discuter et réfléchir sur le fédéralisme belge. Le fédéralisme est un thème d’actualité en Belgique depuis de nombreuses d’années. Les débats entre les femmes et les hommes politiques du Nord et du Sud du pays, autrement dit les relations communautaires, font régulièrement la une des médias et des discussions familiales. Parfois, l’existence même de la Belgique est remise en question par certains citoyens et personnalités politiques. Rares sont pourtant les avenues où les citoyens peuvent réfléchir et échanger sur ce thème important avec des experts, des responsables politiques et d’autres citoyens. L’objet de la rencontre citoyenne de septembre dernier était de proposer une telle opportunité aux citoyens intéressés afin de mieux comprendre leurs perceptions et leurs préférences fédérales.

⁹ Une troisième sorte de données a également été collectée : des cartes mentales sur la notion de fédéralisme, appelées « cartes du fédéralisme ». Lors du premier temps en petit groupe, les citoyens ont complété une feuille A4 présentant en son centre le mot « fédéralisme » entouré de trois cercles concentriques tracés en pointillés s’éloignant de plus en plus du centre. Sur cette feuille, les participants ont écrit les mots, concepts, sentiments et idées auxquels ils songent spontanément lorsque le mot « fédéralisme » est évoqué. Par souci d’économie, les cartes du fédéralisme ne sont pas abordées ici.

Qui sont les 64 participants à cette rencontre citoyenne ? Tout d'abord, ceux-ci ne constituent certainement pas un échantillon statistiquement aléatoire et représentatif de la population des Belges francophones dans son ensemble – ce n'était d'ailleurs pas l'objectif de cette rencontre. Toutefois, venant d'horizons fort différents, ils représentent ainsi une diversité de points de vue qui, même s'ils ne peuvent être généralisés à l'ensemble de la population, peuvent nous aider à mieux comprendre les opinions et représentations politiques sur le fédéralisme belge.

Plus concrètement, parmi les 64 personnes présentes¹⁰, 36 sont des hommes et 28 des femmes ; une grande majorité d'entre eux vit en province de Liège (91 %¹¹). Deux tranches d'âge sont surreprésentées : les 18-30 ans (43 %) et les plus de 51 ans (40 %). Une autre catégorie de citoyens est largement présente : les personnes avec un diplôme universitaire (44 %). Ces caractéristiques de l'échantillon ne sont pas surprenantes au regard d'expériences participatives similaires. En effet, les hommes plutôt âgés, avec un niveau d'études élevé et s'intéressant à la politique sont généralement plus enclins à participer à ce type d'événements. Un intérêt pour la politique élevé est également partagé par les hommes et les femmes de notre échantillon puisque 70 % d'entre eux s'intéressent beaucoup ou assez à la politique – alors que la proportion est inversée dans l'ensemble de la population.

Derrière ce portrait global de l'échantillon se cache au moins une réalité intéressante qu'il faut signaler : la présence de personnes qui généralement ne participent pas à de telles expériences politiques participatives mais qui étaient présentes pour « faire plaisir à l'organisateur et/ou à l'un de ses proches ». Comme le montre le Tableau 1, un quart des

¹⁰ Le recrutement des participants – volontaires et bénévoles – s'est principalement réalisé via trois canaux : la distribution d'invitations dans les boîtes aux lettres de plusieurs quartiers de Liège et d'autres communes, la diffusion de l'invitation par courriers électroniques (méthode boule de neige) et enfin, dans une moindre mesure, des annonces dans les médias. Au total, on peut estimer que quelque 4000 personnes ont été informées de la rencontre citoyenne.

¹¹ S'il est de coutume en sciences sociales de ne pas présenter des données en pourcentage lorsque l'échantillon est inférieur à 100, de nombreuses données sont présentées en pourcentage afin d'en faciliter leur compréhension ; il faut toutefois garder à l'esprit la petite taille de l'échantillon (64 personnes) où chaque personne « représente » un peu plus d'un point de pourcentage.

participants (14 personnes) s'intéresse peu ou pas du tout à la politique mais est venu pour faire plaisir à l'organisateur. La présence de ces personnes contribue grandement à la diversité des citoyennes et citoyens réunis pour cette rencontre, ce qui amènera des nuances dans les données récoltées.

Tableau 1
Croisement entre S'intéresse à la politique et Raison principale de participer
(en nombres réels, T2)

Modalité de réponse	C'est mon devoir de citoyen	Le sujet m'intéresse	Faire plaisir à l'organisateur et/ou un de ses proches	Total
Beaucoup/Assez	3	22	12	37
Peu/Pas du tout	2	2	14	18
Total	5	24	26	55

Nombre de répondants = 55 (9 participants n'ayant pas répondu à une de ces deux questions).

Enfin, le Tableau 1 indique également que, pour un peu moins de la moitié des personnes présentes, la raison *principale* de participer n'était pas l'intérêt pour la question, mais bien une raison personnelle ; à cet égard, on peut qualifier l'échantillon réuni d'échantillon de convenance. L'évaluation « tout à fait positive » de la journée pour 78 %¹² des participants laisse néanmoins entendre que cet événement fut intéressant académiquement parlant, même pour les personnes qui s'étaient déplacées pour des raisons non-académiques.

4. La question fédérale exacerbée

Avant de présenter des réflexions concrètes sur le fédéralisme, il est utile de discuter brièvement le contexte politique dans lequel s'est déroulée la rencontre citoyenne de Liège en septembre 2007¹³. Le jour de la rencontre, la Belgique vivait son 109^{ème} jour sans gouvernement. Suite aux dernières élections législatives fédérales, qui s'étaient tenues le 10 juin 2007, aucune coalition gouvernementale n'avait pu être dégagée ; la raison généralement

¹² Les autres 22 % évaluent leur participation à la rencontre comme « plutôt positive ».

¹³ À la notion de crise politique on préférera la notion de contexte politique afin d'éviter tout jugement de valeurs sur les faits liés au contexte politique de l'été et de l'automne 2007 – le mot « crise » étant perçu négativement – même si cette période a été caractérisée de crise politique, voire même parfois de crise de régime, par de nombreux observateurs.

mise en avant par les observateurs de la vie politique était les désaccords entre les partis néerlandophones et francophones au sujet de l'évolution de la structure fédérale belge, autrement dit les relations communautaires. Ces tensions politiques au sommet de l'État se sont répercutées progressivement sur la population qui a réagi de différentes façons notamment en hissant un drapeau belge (ou parfois un drapeau flamand ou wallon) à la façade de son habitation, en prenant part à une manifestation « en faveur de l'unité de la Belgique »¹⁴ ou en exprimant son énervement dans les différentes avenues d'expression (courriers des lecteurs, forums et blogues sur Internet, par exemple), ou en démontrant un certain fatalisme ou encore une certaine indifférence.

Quoi qu'il en soit, en septembre 2007, le fédéralisme belge – ou mieux à la belge – constituait un thème brûlant d'actualité pour de nombreux citoyens belges¹⁵. Dès lors, est-ce que le contexte politique a eu une influence sur la rencontre citoyenne organisée à Liège en septembre 2007 et plus particulièrement sur les citoyennes et citoyens qui y ont participé ? Cette question, qui doit être posée, appelle une réponse nuancée. Certes, les événements politiques ont indéniablement une incidence sur les citoyens. En matière de mesures des opinions – publiques et politiques – on parle généralement de la « contamination » potentielle d'un échantillon de personnes sondées par un événement survenant au moment de – ou un peu avant – la mesure des opinions¹⁶.

Les tensions autour de la formation d'un gouvernement fédéral avant et au moment de la rencontre citoyenne de Liège constituent potentiellement des événements de nature à influencer sur les opinions et les attitudes des citoyens. Néanmoins, au-delà de l'impossibilité même de mener une recherche en sciences sociales reposant sur des conditions où toutes

¹⁴ Cette manifestation organisée par une citoyenne, Marie-Claire Houard, a rassemblé à Bruxelles entre 25 000 et 35 000 personnes le dimanche 18 novembre 2007.

¹⁵ Une nuance doit, toutefois, être apportée ici : selon certains observateurs de la vie politique, le sentiment de « crise politique » était nettement plus répandu au sein de la population francophone que de la population néerlandophone.

¹⁶ À titre d'exemple, l'émission *Bye-Bye Belgium* diffusée sur la RTBF constitue un événement qui pourrait contaminer des enquêtes d'opinion ; pour plus de détails sur différentes conséquences de cette émission, voyez Philippe Dutilleul, dir., *Bye-Bye Belgium* (Loverval: Labor, 2006).

autres choses restent égales, on peut avancer que les perceptions et les préférences des citoyens reposent sur des événements et des expériences qui sont antérieurs aux événements de l'actualité récente, même si celle-ci, à son tour, contribue à façonner les attitudes et les opinions politiques de tout un chacun. Depuis de nombreuses années, la Belgique connaît des tensions communautaires qui ont façonné la socialisation politique de plusieurs générations de citoyens ; dans cette perspective, le contexte politique avant la rencontre citoyenne participe à la formation, au développement et au renouvellement des perceptions politiques – tout comme la participation à une telle rencontre constitue un événement pouvant modifier les opinions politiques.

Il appartient donc au chercheur de tenter de dégager, lors de l'analyse des données, les facteurs déterminant les comportements politiques et de distinguer éventuellement les causes immédiates des causes profondes. Enfin, l'actualité renouvelée du fédéralisme parmi les citoyens francophones a probablement favorisé le recrutement des participants pour la rencontre citoyenne. Comme l'indiquera la section sur l'échantillon, le recrutement étant assez difficile, le fait que l'attention politique du moment ait été tournée vers la question du fédéralisme s'est révélé *a posteriori* être un élément favorisant la participation de certains à une rencontre sur ce sujet.

5. Ils connaissent, mais que connaissent-ils ?

Quatre séries de questions, pour un total de 15 questions, mesurant les connaissances politiques des participants, ont été posées¹⁷. Trois éléments ressortent de ces séries de

¹⁷ Poser des questions de connaissances n'a certainement pas pour objectif de déterminer des « bons » citoyens qui auraient un niveau élevé de connaissances politiques ; il ne s'agit pas de donner un bulletin aux répondants mais bien plus, et *sans aucun jugement de valeur*, de savoir ce que connaissent les citoyens afin de mieux comprendre leurs perceptions. À cet égard, on remarque rapidement une grande diversité dans le niveau de connaissances, tout comme dans les perceptions.

La mesure des connaissances pose de nombreuses questions méthodologiques et épistémologiques. Pour les premières voyez, par exemple, Jeffrey J. Mondak, "Developing Valid Knowledge Scales," *American Journal of Political Science* 45, no. 1 (2001); William H. Angoff, "Does Guessing Really Help?," *Journal of Educational Measurement* 26, no. 4 (1989); Alex C. Sherriffs et Donald S. Boomer, "Who's Penalized by the Penalty for Guessing?," *Journal of Educational Psychology* 45, no. 2 (1954); Jeffery J. Mondak et Mary R. Anderson, "The Knowledge Gap: A Reexamination of Gender-Based Differences in Political Knowledge," *The Journal of*

questions. Premièrement, le niveau de réponses correctes est généralement élevé, révélant une bonne connaissance de base des thématiques politiques classiques : notamment le nom du premier ministre et des ministres-présidents, les résultats des élections, la répartition des compétences ou encore le montant des dépenses politiques et la connaissance d'événements historiques. Le niveau élevé de connaissances politiques de la plupart des participants contraste avec l'ensemble de la population et en particulier des jeunes citoyens¹⁸.

Deuxièmement, les résultats d'une question retiennent particulièrement l'attention par leur évolution entre le T1 et le T2. Si le processus de fédéralisation a commencé dès le début des années 70, la Belgique est officiellement un État fédéral depuis 1993 seulement¹⁹. Cette confusion possible entre les deux dates ressort clairement dans les réponses présentées dans le Tableau 2.

Tableau 2
La Belgique est officiellement un État fédéral depuis...

Politics 66, no. 2 (2004); Arno M. M. Muijtjens *et al.*, "The effect of a 'don't know' option on test scores: number-right and formula scoring compared," *Medical Education* 33, no. 4 (1999); Jeffery J. Mondak, "Reconsidering the Measurement of Political Knowledge," *Political Analysis* 8, no. 1 (1999); Jeffery J. Mondak et Belinda Creel Davis, "Asked and Answered: Knowledge Levels When We Won't Take 'Don't Know' for an Answer," *Political Behavior* 23, no. 3 (2001); Patrick Sturgis, Nick Allum, et Patten Smith, "An Experiment on the Measurement of Political Knowledge in Surveys," *Public Opinion Quarterly* 72, no. 1 (2008); Jeffery J. Mondak et Mary R. Anderson, "A Knowledge Gap or a Guessing Game? Gender and Political Knowledge," *Public perspective* 14, no. 2 (2003); Jeffery J. Mondak et Damarys Canache, "Knowledge Variables in Cross-National Social Inquiry," *Social Science Quarterly* 85, no. 3 (2004). Pour les secondes, on consultera utilement Michael X. Delli Carpini et Scott Keeter, "Measuring Political Knowledge: Putting First Things First," *American Journal of Political Science* 37, no. 4 (1993); Judith Torney-Purta et Wendy Klandl Richardson, "Sources of Civic Behavior and Knowledge: School-related Experiences and Organizational Membership among Adolescents in a 28-Country Comparative Study," in *Workshop on Citizenship on Trial: Interdisciplinary Perspectives on Political Socialization of Adolescents* (McGill University, Montreal: 2002); Samuel Popkin et Michael Dimock, "Political Knowledge and Citizen Competence," in *Citizen competence and democratic institutions*, sous la dir. de Stephen L. Elkin et Karol Edward Soltan (University Park, Pa.: Pennsylvania State University Press, 1999); Loïc Blondiaux, "Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ?," *Revue française de science politique* 57, no. 6 (2007); Daniel Gaxie, "Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des « citoyens »,," *Revue française de science politique* 57, no. 6 (2007); Collectif, "La compétence politique," *Revue française de science politique* 57, no. 6 (2007); Yves Déloye, "Pour une sociologie historique de la compétence à opiner « politiquement »,," *Revue française de science politique* 57, no. 6 (2007); Alfredo Joignant, "Compétence politique et bricolage," *Revue française de science politique* 57, no. 6 (2007); Brigitte Geissel, "Reflections and findings on the critical citizen: Civic education - What for?," *European Journal of Political Research* 47, no. 1 (2008); Kimmo Grönlund, "Knowing and Not Knowing: The Internet and Political Information," *Scandinavian Political Studies* 30, no. 3 (2007); Kimmo Grönlund et Henry Milner, "The Determinants of Political Knowledge in Comparative Perspective," *Scandinavian Political Studies* 29, no. 4 (2006).

¹⁸ Dans une enquête menée au printemps 2007, l'équipe du Pr. Fournier a montré que seuls 60 % des 1437 jeunes Liégeois interrogés connaissaient le nom du premier ministre et moins de la moitié d'entre eux, le nom du ministre-président de la Région wallonne.

¹⁹ Depuis cette date, l'article premier de la Constitution proclame que « La Belgique est un État fédéral qui se compose des communautés et des régions ».

(en nombres réels et en pourcentage)

modalité de réponse	T1		T2		Différence T2 - T1	
	N	%	N	%	N	%
1830	12	19	4	6	-8	-13
1970	23	36	22	34	-1	-2
1993	20	31	36	56	16	25
2001	3	5	1	2	-2	-3
je ne sais pas	6	9	1	2	-5	-8

Nombre de répondants = 64.

La différence entre le T1 et le T2 est remarquable à deux égards : d'une part, alors qu'un plus grand nombre de répondants opte pour 1970 au T1, une majorité répond correctement au T2 (signalant un phénomène d'apprentissage au cours de la journée) et, d'autre part, les personnes qui ont choisi 1970 au T1 n'ont pas, à une exception près, changé d'avis à la fin de la journée – ce qui n'est pas un problème. Ce dernier élément montre que même après une journée entière de discussions certains participants conservent leur opinion antérieure ; on pourrait parler ici de cohérence interne. Ces deux phénomènes d'apprentissage et de cohérence/persistance devront être explorés plus profondément au regard des discussions dans les petits groupes.

Troisièmement, certaines questions touchent à des thématiques qui n'ont pas été abordées directement pendant les échanges comme par exemple la question « le gouvernement fédéral consacre-t-il plus d'argent aux pensions de vieillesse ou à l'aide étrangère ? ». L'élément surprenant a priori est la légère augmentation de personnes répondant « Je ne sais pas » au T2 (Tableau 3). À cet égard, un des enseignements de la journée pour certains participants est de reconnaître la complexité des questions abordées. Le haut taux de « je ne sais pas » et sa légère augmentation illustrent cet enseignement. Corollairement, on remarquera la correction apportée par six répondants.

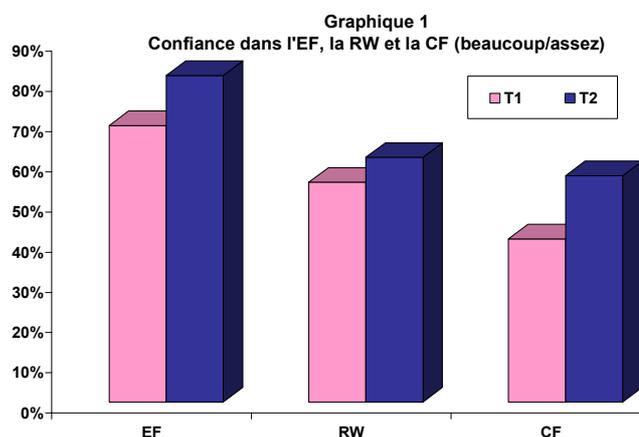
Tableau 3
Gouvernement fédéral dépense plus pour pensions ou aide étrangère
(en nombres réels et en pourcentage)

modalité de réponse	T1		T2		Différence T2 - T1	
	N	%	N	%	N	%
aux pensions de vieillesse	28	44	30	47	2	3
à l'aide étrangère	8	13	2	3	-6	-9
le même montant	1	2	1	2	0	0
je ne sais pas	27	42	30	47	3	5
sans réponse	0	0	1	2	1	2

Nombre de répondants = 64.

6. Confiance, légitimité, perception, etc.

La thématique de la légitimité constitue le deuxième volet des indicateurs de perceptions. Le Graphique 1 présente des taux de confiance (beaucoup/assez) relativement élevés et surtout une évolution positive. Ce constat est particulièrement vrai pour l'État fédéral (EF) qui reçoit la confiance de 69 % et puis de 81 % des participants. La Région wallonne (RW) commence à 55 % et finit à 61 %. La Communauté française est, cependant, un peu à la traîne avec seulement 41 % d'indice de confiance en T1 et 56 % en T2. Ces indicateurs de confiance peuvent laisser croire que les citoyens sont satisfaits du fédéralisme belge puisque les trois institutions qui le personnifient reçoivent la confiance d'une majorité – faible, parfois – des répondants. Les résultats d'autres questions contrastent cependant avec cette réalité.



En effet, lorsque l'on demande directement aux citoyens le degré de satisfaction qu'ils accordent au système fédéral ou si le gouvernement fédéral assure suffisamment la protection des minorités, le constat est plus mitigé. Seuls 42 % des participants estiment après la rencontre (en T2) que le fonctionnement du système fédéral est satisfaisant ; une très légère majorité indique que le gouvernement fédéral assure suffisamment la protection des minorités (Tableau 4). Néanmoins, après une journée de discussions sur le sujet, un grand nombre de citoyens (85 %) conclut que le système fédéral belge est la meilleure solution pour la coexistence pacifique entre les néerlandophones et les francophones²⁰.

Tableau 4
Le gouvernement/système fédéral...
(en pourcentage, T2)

modalité de réponse	Fonctionnement du système fédéral est satisfaisant	Gouvernement fédéral assure suffisamment la protection des minorités	Système fédéral belge meilleure solution pour coexistence pacifique
tout à fait d'accord*	3	6	16
plutôt d'accord*	39	45	69
total	42	51	85

Nombre de répondants = 64.

* Les quatre modalités proposées sont tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord et pas d'accord du tout; seuls les résultats des deux premières modalités sont présentés dans ce tableau.

Ainsi, la notion même de *fédéralisme* n'a pas nécessairement le même sens pour tous et est assez contrastée. Au vu des données récoltées lors de la rencontre de Liège, le fédéralisme, vu par les francophones présents, a deux sens, négatifs tous les deux, un étant néanmoins moins négatif que l'autre. Selon le premier sens, le moins négatif, le fédéralisme est la solution « la moins pire » aux tensions communautaires afin de conserver une Belgique « unie » ; le fédéralisme permet d'éviter la séparation du pays mais ce serait mieux si l'on n'avait pas besoin d'une telle solution complexe et coûteuse. Le deuxième sens, le plus négatif, du fédéralisme en Belgique est l'idée que fédéralisme rime avec séparatisme. Le fédéralisme n'est qu'un séparatisme caché ou, en tout cas, la route – inéluctable ? – vers le séparatisme. Finalement, un troisième sens mais qui n'a pas eu beaucoup d'écho est celui du

²⁰ En T1, ils étaient seulement 67 % à le penser.

fédéralisme comme la solution permettant l'union – plutôt que l'unité – dans la diversité des deux grandes communautés du pays ; ce qui est la définition classique du fédéralisme. Ce sens s'oppose toutefois à la dynamique centrifuge qui a caractérisé jusqu'à présent le fédéralisme en Belgique.

7. Nous les Belges, francophones, Wallons, Liégeois, citoyens du monde !

La question des sentiments d'appartenance renvoie à des questions classiques en sciences politiques et sociales : à quel groupe les citoyens s'identifient-ils le plus ou le moins, existe-t-il une hiérarchisation ou une exclusivité ou encore une complémentarité entre les identités ? Ceci dit, plusieurs participants ont marqué leur incompréhension, voire leur hostilité à ce type de questions, en particulier à l'endroit des questions de fierté (par exemple, êtes-vous fier d'être...)²¹. Certains de ces citoyens ne se sentent ni fiers ni pas fiers ; d'autres se réclament d'une citoyenneté universelle ; enfin, de nombreux opposent nationalisme (lié à la fierté) à humanisme (non lié à la fierté). Néanmoins, on ne peut réduire les sentiments d'appartenance et de fierté à du nationalisme (qui est une notion à la fois plus réduite et plus large). Enfin, le taux de sans réponse, qui dans ce cas serait plutôt des refus de répondre, est relativement bas (seuls deux ou trois répondants ayant choisi de ne pas répondre à ces séries de questions).

Le Tableau 5 montre un fort sentiment d'appartenance en tant que francophone, Belge,

²¹ Pour des études statistiquement représentatives à l'échelle du pays ou d'une région plus ou moins récente, voyez notamment Dimitrios Karmis et Alain- G. Gagnon, "Fédéralisme et identités collectives au Canada et en Belgique: des itinéraires différents, une fragmentation similaire," *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 29, no. 3 (1996); Marc Jacquemain, "Identités et valeurs politiques : quelle homogénéité pour l'Eurégio ?," *Fédéralisme Régionalisme* 3 (2002-2003), <http://popups.ulg.ac.be/federalisme/document.php?id=239>; Dimitri Deflandre *et al.*, "La valse des identités. Le coeur des Wallons balance," *Politique*, no. 6 (2005); Marc Jacquemain, dir., *Affiliations, engagements, identités : l'exemple wallon*, vol. 6, *Fédéralisme-Régionalisme* (2005-2006); Emilie van Haute *et al.*, "Complexes identitaires ou identités complexes en Belgique fédérale," in *L'espace Wallonie-Bruxelles : voyage au bout de la Belgique*, sous la dir. de Benoît Bayenet, Henri Capron, et Philippe Liégeois, *Economie, société, région* (Bruxelles: De Boeck & Larcier, 2007).

Européen, et Wallon dans une moindre mesure²². On notera l'évolution décroissante entre le T1 et le T2 qui peut s'expliquer partiellement par certaines discussions de la journée dont le contenu a été évoqué dans le paragraphe précédent. Notons également la complémentarité dans ce cas des sentiments d'appartenance plutôt que leur exclusivité : on peut se sentir à la fois francophone, Belge, Européen et, parfois, Wallon. Cette complémentarité ne vaut pas pour toutes les sociétés, notamment le pour Québec où il existe une tension chez certaines personnes entre une identité canadienne et québécoise ; une situation identitaire similaire pourrait se retrouver chez certains néerlandophones se sentant flamands et non belges.

Tableau 5
Sentiments d'appartenance
(en pourcentage)

modalité de réponse	Wallon		Francophone		Belge		Européen	
	(T1)	(T2)	(T1)	(T2)	(T1)	(T2)	(T1)	(T2)
souvent*	42	22	80	61	86	77	72	64
de temps	28	36	13	25	6	14	19	20
en temps*								
total	70	58	93	86	92	91	91	84

Nombre de répondants = 64.

* Les quatre modalités proposées sont souvent, de temps en temps, rarement et jamais; seuls les résultats des deux premières modalités sont présentés dans ce tableau.

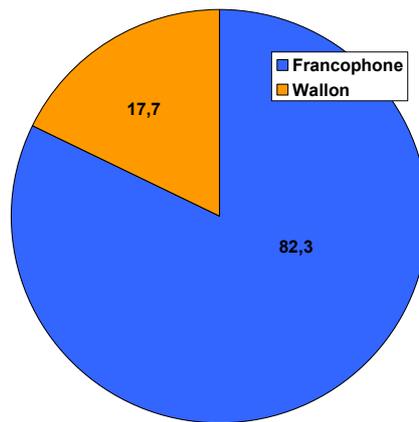
Néanmoins, même lorsqu'il existe une certaine complémentarité entre les identités, une hiérarchisation peut prévaloir. Le Graphique 2²³ présente une telle situation – forcée dans notre cas puisque le répondant devait choisir entre francophone *ou* wallon, ne pas répondre étant la seule échappatoire²⁴.

²² Certains participants ont également mentionné lors des discussions leur fort sentiment d'appartenance à leur ville et/ou à leur région.

²³ Le Graphique 2 et le Graphique 3 présentent les données T1, en pourcentage – les différences entre T1 et 2 sont minimales.

²⁴ Ce que deux répondants ont choisi de faire.

Graphique 2
Se sent plus francophone que Wallon (T1)



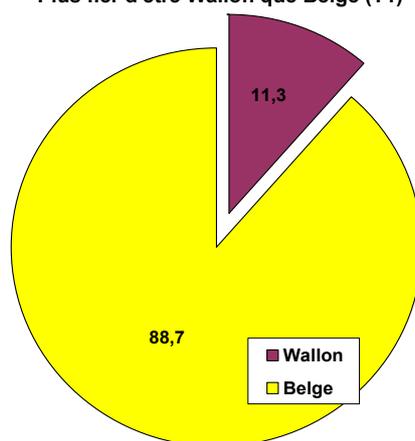
Un tel graphique renvoie à la réalité difficile à sonder de l'identité franco-wallonne. Cette réalité est pourtant importante à considérer lorsque l'on traite des relations communautaires en Belgique : est-ce que les « communautés » en présence sont les francophones et les néerlandophones ou plutôt les Flamands et les Wallons, ou encore, comme on l'entend parfois, les francophones et les Flamands²⁵ ? En d'autres termes, qui est le *nous* ? Théoriquement, ces quatre identités renvoient à des conceptions différentes (le territoire, voire la culture, pour la notion de « Flamand » et de « Wallon » ; la langue pour la notion de « néerlandophone » et « francophone »)²⁶ mais en pratique elles se recouvrent et se confondent parfois. Les résultats du Graphique 2 montrent toutefois une certaine hiérarchisation entre le sentiment francophone et le sentiment wallon qui peut venir éclairer la discussion.

Le Graphique 3, quant à lui, illustre une réalité mieux connue : la prépondérance d'un sentiment de fierté belge sur une fierté wallonne. De nombreux citoyens ont évoqué la situation économique précaire wallonne et certains problèmes liés à la gouvernance en Wallonie (généralement en comparaison avec la situation en Flandre) pour expliquer leur faible niveau de fierté wallonne.

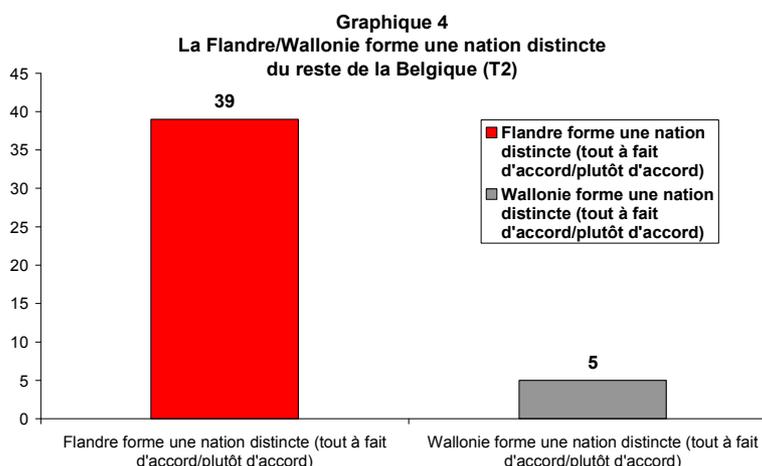
²⁵ Sans négliger la diversité au sein de ces groupes ou de ces communautés, et sans oublier d'autres groupes notamment les Bruxellois ou les germanophones.

²⁶ De plus, le concept « wallon » renvoie également à la langue wallonne ; le concept « francophone » peut être entendu au sens « francophonie » et ainsi sortir du contexte belgo-belge.

Graphique 3
Plus fier d'être Wallon que Belge (T1)



La prépondérance de l'identité belge peut être mise en perspective avec les résultats de deux autres questions : la reconnaissance d'une nation distincte flamande et d'une nation distincte wallonne²⁷. La très grande majorité des répondants ne pense pas que la Wallonie forme une nation distincte du reste de la Belgique ; ils sont toutefois 39 % à le penser de la Flandre (Graphique 4²⁸)²⁹. Une grande partie des citoyens présents à la rencontre se sent avant tout belge et on peut même se risquer à avancer que, pour eux, si nation il doit y avoir, celle-ci serait la nation belge³⁰.



²⁷ Le concept de nation a déjà fait couler beaucoup d'encre ; dans le cadre de cette recherche, nous avons laissé le soin à chaque répondant de comprendre la notion de nation comme il ou elle le souhaitait.

²⁸ Le graphique présente le total, en pourcentage, de deux modalités (tout à fait d'accord et plutôt d'accord) pour deux questions séparées.

²⁹ La reconnaissance du ou d'un « fait » flamand varie véritablement entre les citoyens. Au sujet du nationalisme flamand, on consultera utilement Christian Deschouwer, "Comprendre le nationalisme flamand," *Fédéralisme Régionalisme 1* (1999-2000), <http://popups.ulg.ac.be/revue6/document.php?id=285>.

³⁰ Rappelons, cependant, que plusieurs participants associent le mot nation à nationalisme, ce qui, pour eux, est une combinaison négative ; ils opposent à ce nationalisme un certain humanisme.

Cette dynamique est essentielle à comprendre dans l'étude du fédéralisme belge. En effet, les résultats de la rencontre citoyenne laissent à penser qu'une frange plus ou moins grande de la population francophone s'identifie avant tout à la Belgique. On comprend alors aisément pourquoi ces personnes s'opposent assez farouchement au *fédéralisme* qu'ils comprennent comme étant du *séparatisme*, et pourquoi certains d'entre eux désirent le rétablissement de l'État belge unitaire. Cette vision particulière de la Belgique ne laisse, cependant, guère de place aux demandes flamandes, portées par le mouvement flamand quasi depuis le début de la Belgique, ni même à la reconnaissance d'une nation flamande. Ces considérations peuvent introduire le quatrième volet des perceptions : la perception de l'autre communauté, dans ce cas, la communauté néerlandophone/flamande.

8. Ces Flamands si proches et si loin, pourtant

La dynamique principale du fédéralisme belge est la négociation politique entre deux communautés linguistiques et culturelles et, plus récemment, économiques, médiatiques et politiques. L'ensemble de la transformation de la Belgique d'un État unitaire à un État fédéral s'est articulée initialement autour des demandes linguistiques et culturelles des représentants du nord du pays (qui ont mené à la création des Communautés) et des demandes économiques des représentants du sud du pays (qui ont mené à la création des Régions)³¹. Pour étudier les

³¹ Il s'agit bien évidemment d'une présentation simplifiée d'une réalité plus complexe ; toutefois, cette présentation résume en quelques mots la dynamique à l'œuvre derrière la réforme de l'État.

Pour de plus longs développements, on consultera utilement, mais parfois avec un certain parti pris, Arend Lijphart, *Conflict and coexistence in Belgium : the dynamics of a culturally divided society* (Berkeley: Institute of International Studies, University of California, 1981); Jean Beaufays, "Belgium: A Dualist Political System?," *Publius: The Journal of Federalism* 18, no. 2 (1988); John Fitzmaurice, *The politics of Belgium : a unique federalism*, Nations of the modern world. Europe (Boulder, CO: Westview Press, 1996); A. Van Mensel, *De Belgische Federatie : Het labyrinth van Daedalus. Een artikelsgewijs commentaar van de Belgische Grondwet* (Gent: Mys & Breesch, 1996); André Leton et André Miroir, *Les conflits communautaires en Belgique*, Perspectives internationales (Paris: Presses universitaires de France, 1999); Xavier Mabille, *Histoire politique de la Belgique : facteurs et acteurs de changement*, 4ème ed. (Bruxelles: CRISP, 2000); André Leton, dir., *La Belgique : un état fédéral en évolution* (Bruxelles; Paris: Bruylant; L.G.D.J., 2001); Dave Sinardet, "De communautaire koorts: Symptomen, diagnose en aanzet tot remedie," *Samenleving en Politiek* 10, no. 3 (2003); Johanne Poirier, "Fédéralisme en Belgique et au Canada: parallèles, dissonances et paradoxes," *Septentrion: arts, lettre et culture de Flandre et des Pays-Bas* (2004); Geert van Istendael, *Le labyrinthe belge*, Escales du nord (Bordeaux: Le castor astral, 2004); Marc Reynebeau, *Histoire belge. 1830-2005* (Bruxelles: Editions Racine, 2005); Jean-Claude Scholsem, "Le "modèle belge" de pacification communautaire : un produit d'exportation ?," *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège*, no. 3 (2005); Robert Deschamps, "Le fédéralisme belge a-

perceptions fédérales des citoyens, il est donc nécessaire de jauger leurs perceptions de l'autre communauté. Le Tableau 6 croise deux questions plus ou moins objectives : la connaissance du néerlandais et le nombre de connaissances proches néerlandophones.

Tableau 6
Croisement entre Parle le néerlandais et Connaissances proches néerlandophones
(en nombres réels, T1)

Modalité de réponse	Aucun	Un ou deux	Entre trois et cinq	Plus de six*	Total
Oui, je le parle couramment	0	0	2	9	11
Oui, j'ai quelques notions	5	9	10	9	33
Non, mais...**	2	6	2	3	13
Non	3	1	2	1	7
Total	10	16	16	22	64

Nombre de répondants = 64.

* Les modalités "Entre six et dix" et "Plus de dix" ont été fusionnées dans le tableau (les données exactes sont respectivement et de haut en bas 3 et 6; 2 et 7; 0 et 3 et 0 et 1).

** ... je parle une ou plusieurs autres langues étrangères

Sans grande surprise, il ressort que le fait de parler néerlandais couramment est positivement « corrélé » avec le nombre de connaissances proches néerlandophones. Toutefois, même des personnes qui ne parlent pas le néerlandais couramment ont des connaissances proches néerlandophones. Ceci peut toutefois être dû aux caractéristiques particulières de notre échantillon. À cet égard, ces résultats indiquent que même pour des citoyens « privilégiés »³², la connaissance du néerlandais demeure malgré tout limitée ; la majorité des participants admet n'avoir que quelques notions. Si la langue différencie les

t-il de l'avenir?," *Cahiers de la recherche*, no. 34 (2006); Caroline Sägerser, *Introduction à la Belgique fédérale* (Bruxelles: CRISP, 2006); Wilfried Swenden, Marleen Brans, et Lieven De Winter, "The politics of Belgium: Institutions and policy under bipolar and centrifugal federalism," *West European Politics* 29, no. 5 (2006); Wilfried Swenden et Maarten Theo Jans, "'Will it stay or will it go?' Federalism and the sustainability of Belgium," *West European Politics* 29, no. 5 (2006); Benoît Bayenet, Henri Capron, et Philippe Liégeois, dir., *L'espace Wallonie-Bruxelles : voyage au bout de la Belgique*, Economie, société, région (Bruxelles: De Boeck & Larcier, 2007); Francis Delpérée, "La guerre des Belges aura-t-elle lieu ?," *La revue générale*, no. 1 (2007); Min Reuchamps, "La parité linguistique au sein du conseil des ministres," *Res Publica* 49, no. 4 (2007); Lode Wils, *Histoire des nations belges. Belgique, Wallonie, Flandre: quinze siècles de passé commun* (Loverval: Labor, [1996] 2005).

³² Le qualificatif est, bien évidemment, à mettre entre guillemets. Comme décrit ci-dessus, les participants ont généralement un niveau d'études élevé (diplôme d'études supérieures ou universitaires) et un niveau de connaissances élevé. Par ailleurs, le nombre de répondants ayant des connaissances proches néerlandophones semble assez élevé globalement, ce qui contraste avec l'ensemble de la population.

Flamands des Wallons, constitue-t-elle la seule différence ? Au vu des réponses des participants, il semble que non. Sans connaître les éventuelles autres différences, le Tableau 7 indique clairement que 75 % (T1) et ensuite 86 % (T2) des répondants estiment que d'autres caractéristiques différencient les Flamands et les Wallons ; n'y aurait-il donc pas de Belges comme l'annonçait – déjà – Jules Destrée au Roi Albert Ier en 1912³³ ? Des analyses plus poussées des données qualitatives et des comparaisons avec les données qui seront récoltées lors de la rencontre néerlandophone pourraient apporter des pistes de réponse³⁴.

Tableau 7
Seule la langue différencie les Flamands des Wallons
(en nombres réels et en pourcentage)

modalité de réponse	T1		T2		Différence T2 - T1	
	N	%	N	%	N	%
tout à fait d'accord	5	8	1	2	-4	-6
plutôt d'accord	10	16	7	11	-3	-5
plutôt pas d'accord	32	50	34	53	2	3
pas d'accord du tout	16	25	21	33	5	8

Nombre de répondants = 63.

Le total ne correspond pas toujours à 100 à cause des arrondis.

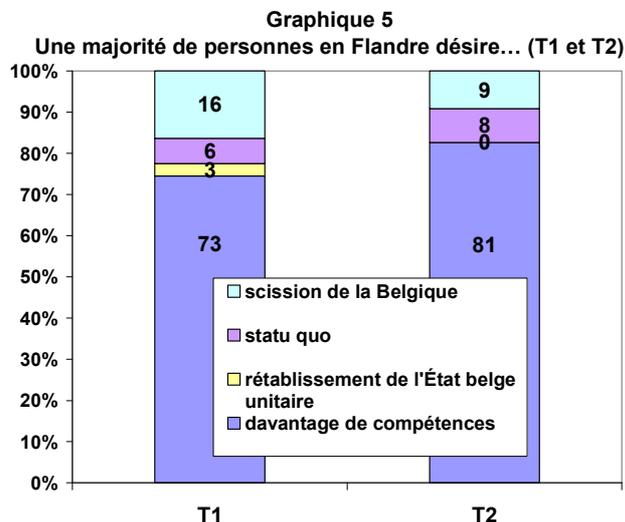
Cependant, l'objectif principal de cette recherche n'étant pas la thématique identitaire mais bien la thématique fédérale, concluons la description des perceptions en présentant les résultats d'une question-phare du questionnaire : la perception des préférences fédérales des néerlandophones par les participants. Ainsi, 73 % en T1 et 81 % en T2 des répondants indiquent qu'une majorité de personnes en Flandre désire davantage de compétences pour les Régions et les Communautés (Graphique 5³⁵). Un autre groupe, représentant une dizaine d'individus, estime dans un premier temps que la préférence fédérale d'une majorité en

³³ La phrase restée célèbre continuait ainsi : « il n'y a que des Wallons et des Flamands ».

³⁴ Jaak Billiet, Bart Maddens et André-Paul Frogner avancent des pistes de réponse à cette question épineuse : Jaak Billiet, Bart Maddens, et André-Paul Frogner, "Does Belgium (still) exist? Differences in political culture between Flemings and Walloons," *West European Politics* 29, no. 5 (2006).

³⁵ Les modalités exactes sont « Davantage de compétences pour les Régions et les Communautés » ; « Le rétablissement de l'État belge unitaire » ; « Le statu quo de l'État fédéral actuel » ; « Moins de compétences pour les Régions et les Communautés » ; « La scission de la Belgique » ; et uniquement en T1 une modalité « Je ne sais pas ».

Flandre va plutôt à la scission de la Belgique ; ce groupe diminue toutefois de moitié à la suite de la journée. Les quelques autres personnes oscillent entre le statu quo et le rétablissement de l'État belge unitaire (cette proposition ne reçoit plus aucune attention en T2).



9. Une société fédérale ? Pas vraiment...

Dans le contexte fédéral belge, aussi bien au Nord qu'au Sud du pays, la notion de société fédérale n'évoque aucune réalité concrète ; l'expression est d'ailleurs inutilisée. Toutefois, poser des questions jugeant le caractère fédéraliste des répondants peut s'avérer riche en enseignement pour la compréhension du fédéralisme si l'on prend les résultats avec précaution et nuances. Trois propositions de la sorte étaient ainsi posées : la première, « Un système fédéral est préférable à toute autre forme de gouvernement », la deuxième « Pour gouverner un pays, il est préférable d'avoir un seul gouvernement plutôt que plusieurs gouvernements », enfin, la troisième « Un pays où tout le monde parle la même langue et partage la même culture est préférable à un pays où la population parle différentes langues et où plusieurs cultures cohabitent ». Les résultats présentés au Tableau 8 contrastent l'importance, la valeur du fédéralisme aux yeux des participants.

Tableau 8
Le gouvernement/système fédéral...
(en pourcentage, T2)

modalité de réponse	Système fédéral est préférable	Avoir un seul gouvernement est préférable	Même langue et même culture est préférable

tout à fait d'accord*	14	22	6
plutôt d'accord*	63	50	20
total	77	72	26

Nombre de répondants = 63.

* Les quatre modalités proposées sont tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord et pas d'accord du tout; seuls les résultats des deux premières modalités sont présentés dans ce tableau.

Posées dans les anciens États fédéraux, les États-Unis et le Canada par excellence³⁶, une réponse positive à la première question et négative aux deux autres est synonyme d'une « culture » politique fédérale, c'est-à-dire que les citoyens supportent une organisation fédérale, et non pas unitaire, du système politique (plusieurs – généralement deux – niveaux de gouvernements gérant des compétences différentes); la troisième question renvoie plus particulièrement à l'utilisation de l'option fédérale pour accommoder la diversité dans une société diversifiée voire divisée linguistiquement, culturellement, religieusement ou ethniquement.

Dans le contexte belge, que les résultats des deux premières questions³⁷ s'opposent peut s'expliquer par la « jeunesse » du système fédéral, par la complexité – nécessaire, diraient certains – du système fédéral alors que la Belgique était un État unitaire avec un seul gouvernement il n'y a pas si longtemps, et surtout côté francophone, par une perception négative du fédéralisme lui-même. Les réponses à la dernière question ne surprennent pas au vu de la situation linguistique du pays : il semble clair aux yeux des citoyens interrogés qu'un pays où tout le monde partage la même langue et la même culture n'est pas préférable. Dans les résultats à ces questions, on sent la tension que le fédéralisme *à la belge* reflète et génère

³⁶ Ces questions y ont été posées dans de nombreux sondages ; voyez Richard L. Cole, John Kincaid, et Andrew Parkin, "Public Opinion on Federalism in the United States and Canada in 2002: The Aftermath of Terrorism," *Publius: The Journal of Federalism* 32, no. 4 (2002); John Kincaid *et al.*, "Public Opinion on Federalism in Canada, Mexico, and the United States in 2003," *Publius: The Journal of Federalism* 33, no. 3 (2003); Richard L. Cole, John Kincaid, et Alejandro Rodriguez, "Public Opinion on Federalism and Federal Political Culture in Canada, Mexico, and the United States, 2004," *Publius: The Journal of Federalism* 34, no. 3 (2004); John Kincaid et Richard L. Cole, "Public Opinion on Issues of U.S. Federalism in 2005: End of the Post-2001 Pro-Federal Surge?," *Publius: The Journal of Federalism* 35, no. 1 (2005); Richard L. Cole et John Kincaid, "Public Opinion on U.S. Federal and Intergovernmental Issues in 2006: Continuity and Change," *Publius: The Journal of Federalism* 36, no. 3 (2006).

³⁷ 77 % des répondants estiment que le système fédéral est préférable à toute autre forme de gouvernement mais 72 % choisissent une proposition opposée : avoir un seul gouvernement est préférable (Tableau 8).

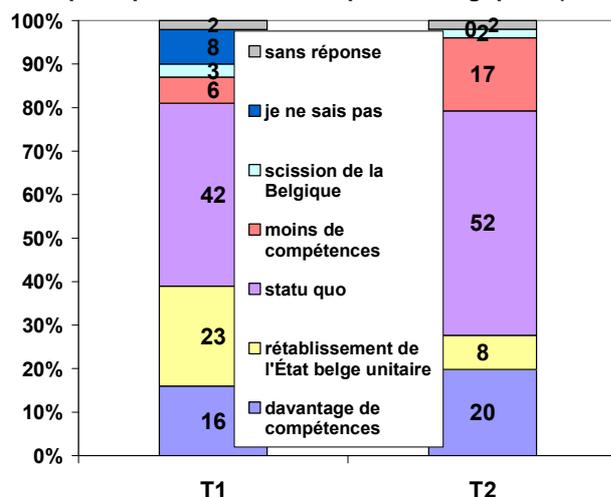
parmi les participants : d'une part, le fédéralisme semble être un moindre mal – la moins mauvaise des solutions – mais, d'autre part, une organisation politique plus simple et donc non fédérale (par exemple, unitaire) semble privilégiée.

10. Et l'avenir ? (vous diraient-ils)

Au terme de l'exposition des perceptions fédérales des participants, on peut se tourner vers la thématique des préférences fédérales à proprement parlées. Au total 28 questions abordant cette thématique sont posées dans le questionnaire. La majorité d'entre elles s'articule autour de propositions concrètes sur le futur de la fédération belge. Ces préférences potentielles sont souvent entendues dans les discussions sur le sort de la Belgique et sont donc posées dans les sondages classiques. Lors des discussions, les citoyens ont également pu échanger sur le contenu de ces préférences et donner leur opinion. Dans le contexte belge qui connaît une réforme institutionnelle importante à peu près tous les sept ans, il ne s'agit donc pas de politique-fiction que d'envisager ces évolutions possibles – même si certaines sont moins plausibles, voire même quasi-impensables politiquement.

Allons directement au cœur de l'avenir de la Belgique avec la question : « Quelle politique souhaitez-vous pour la Belgique ? ». À cette question était accolée cinq propositions habituellement exposées dans les sondages classiques : « Davantage de compétences pour les Régions et les Communautés », « Le rétablissement de l'État belge unitaire », « Le statu quo de l'État fédéral actuel », « Moins de compétences pour les Régions et les Communautés », et « La scission de la Belgique ». En T1, une sixième modalité était présente « Je ne sais pas ».

Graphique 6
Quelle politique souhaitez-vous pour la Belgique ? (T1 et T2)



Un premier constat lorsqu'on observe le Graphique 6 est la répartition des réponses : aucune modalité ne reçoit la majorité absolue des préférences ; une hiérarchie se marque toutefois : d'abord, le statu quo fédéral (42 %), ensuite, le rétablissement de l'État belge unitaire (23 %), et en troisième position, davantage de compétences – aux Régions et aux Communautés (16 %). Ainsi, les participants ne sont pas tous unis derrière une seule préférence ; ils se distinguent, en fait, même fortement les uns des autres. En effet, entre davantage de compétences et le rétablissement de l'État belge unitaire, la différence est importante au niveau des conséquences politiques. Le groupe des partisans du statu quo actuel semble venir médiatiser ses deux positions, mais une autre interprétation pourrait être qu'ils constituent une option à part entière.

Un deuxième constat a trait à l'évolution entre le T1 et le T2. Le groupe des partisans du rétablissement de l'État belge unitaire s'est substantiellement réduit (passant de 23 % à 8 %), tandis que la modalité moins de compétences doublait d'importance (de 6 % à 17 %) et que le groupe du statu quo recevait un peu plus de suffrage (dépassant, avec 52 %, la majorité absolue). Seul le groupe préférant davantage de compétences restait plus ou moins inchangé (de 16 % à 20 %, c'est-à-dire trois personnes en plus).

Ces résultats illustrent la discussion sur l'avenir de la Belgique, vu par les francophones. Ces derniers se divisent au moins en trois groupes sur ce sujet : les partisans d'une « refédéralisation » (que cela soit avec le rétablissement pur et simple de l'État unitaire ou via moins de compétences pour les entités fédérées), les supporters d'un statu quo – peut-être « amélioré » tel que suggéré par Paul Piret³⁸, enfin, les tenants d'un approfondissement du système fédéral en confiant davantage de compétences aux Régions et aux Communautés. Ce constat doit être nuancé afin de refléter la diversité des attitudes. Cette nuance peut venir de l'analyse de qui a changé d'opinion et qui n'a pas changé d'opinion, d'une part, et de ce qu'ont répondu les participants aux questions de préférences considérées individuellement, d'autre part³⁹.

Le Tableau 9, qui semble un peu complexe (voyez la note en-dessous du tableau pour faciliter la lecture), indique qui a changé d'opinion entre le T1 et le T2. Il ne s'agit pas de savoir « qui » en tant que personne (symbolisée par le code individuel)⁴⁰, mais plutôt « qui » en tant que partisan d'une certaine préférence. On remarque d'emblée que la moitié des répondants a changé/n'a pas changé de préférence entre le début et la fin de la rencontre. Ainsi, la participation à une journée de discussion a eu un impact sur 32 participants et n'en a pas eu sur 32 autres. En soi, que certaines personnes changent d'opinion et d'autres pas n'est pas très surprenant – l'objectif de la recherche n'est d'ailleurs pas de provoquer un changement de préférence. Ce qui est intéressant à comprendre, et cela méritera des analyses approfondies, c'est qui et pourquoi change ou ne change pas d'opinion. Sans chercher à entrer dans les détails, on peut noter qu'il n'y a pas de mouvement clair d'une préférence vers une autre préférence en particulier, le changement affecte toutes les préférences.

Tableau 9

³⁸ Lors de son intervention et dans un article antérieur : Paul Piret, "Une Belgique en pointillés," *Etudes* 55, no. 11 (2007).

³⁹ Une troisième façon de nuancer ces premiers constats sera l'analyse des discussions dans les petits groupes.

⁴⁰ Il serait toutefois possible de le faire ; cette analyse sera menée dans un second temps lorsque des analyses plus sophistiquées seront menées.

Croisement entre Quelle politique pour la Belgique T1 (lignes) et Quelle politique pour la Belgique T2 (colonnes)
(en nombres réels)

Modalité de réponse	Davantage de compétences	Rétablissement	Statu quo	Moins de compétences	Scission de la Belgique
Davantage de compétences	5	0	5	0	0
Rétablissement	1	4	7	3	0
Statu quo	6	0	19	2	0
Moins de compétences	1	0	0	2	0
Scission de la Belgique	0	0	0	1	1
Je ne sais pas	0	1	1	3	0
Total	13	5	32	11	1

Nombre de répondants = 62.

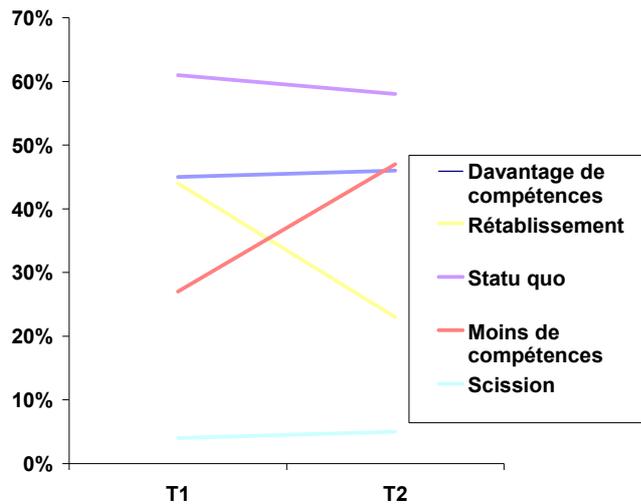
Pour comprendre l'évolution entre le T1 et le T2, le tableau se lit d'abord en ligne (par exemple, en T1, 10 personnes désirent "davantage de compétences") et ensuite en colonne (par exemple, en T2, 13 personnes désirent "davantage de compétences" dont 5 qui le désiraient en T1, 1 qui désirait le "rétablissement...", 6 le "statu quo", et 1 "moins de compétence").

Cette discussion sur les préférences fédérales des citoyens montre une diversité dans les préférences lorsque l'on pose une question « exclusive », c'est-à-dire que l'on oblige le répondant à se positionner par rapport à une préférence. Une telle question pourrait sembler trop restrictive puisqu'elle force à choisir parmi plusieurs propositions qui pourraient être appréciées également. Néanmoins, dans certaines situations, les citoyens doivent véritablement se positionner, par exemple, dans le cas d'un référendum⁴¹. Ceci dit, dans le questionnaire distribué lors de la rencontre citoyenne deux séries de questions demandaient aux répondants de se positionner sur une échelle allant de pas du tout d'accord à tout à fait d'accord par rapport à diverses politiques ou préférences fédérales.

Parmi ces préférences, le statu quo fédéral actuel reçoit le soutien d'une majorité de citoyens (61 % en T1 et 58 % en T2). Ensuite viennent trois autres préférences : davantage de compétences, le rétablissement de l'État belge unitaire et moins de compétence (Graphique 7). Alors que le soutien pour la première est resté quasi-inchangé (45 % en T1 et 46 % en T2), le soutien pour les deux autres s'est « croisé » (de 44 % à 23 % pour le rétablissement de l'État belge unitaire et inversement de 27 % à 47 % pour moins de compétences).

⁴¹ La Belgique a connu une expérience (quasi-)référendaire lors de la Question royale. De l'autre côté de l'Atlantique, les Québécois ont dû se prononcer par deux fois sur l'avenir de leur pays.

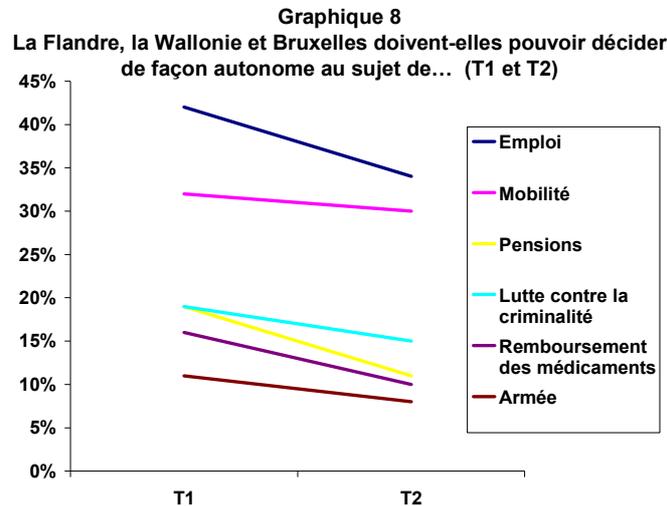
Graphique 7
Tout à fait/plutôt d'accord pour... (T1 et 2)



Beaucoup d'enseignements peuvent être tirés de ces résultats. Livrons-en trois. Premièrement, le statu quo de l'État fédéral actuel est loin de faire l'unanimité parmi les répondants, puisque 40 % d'entre eux ne sont plutôt ou pas du tout d'accord avec cette préférence fédérale. Deuxièmement, alors que l'on perçoit généralement une réticence dans le monde politique relayée par les médias au sujet des transferts de compétence de l'État fédéral vers les entités fédérées, un peu moins de la moitié (autour de 40 % en T1 comme en T2) des répondants sont tout à fait/plutôt d'accord avec la proposition de donner davantage de compétences aux Régions et au Communautés. Troisièmement, suite aux discussions de la journée, de nombreux participants ont le sentiment qu'un rétablissement de l'État unitaire n'est pas souhaitable et/ou possible ; certains d'entre eux, se tournent alors vers la diminution de compétences à l'endroit des entités fédérées. La raison derrière ces deux préférences (rétablissement et moins de compétences) semble être identique : sauvegarder la Belgique, une Belgique qui devrait rester unie, selon eux.

Dans les prochaines années, l'évolution politique et constitutionnelle de la Belgique se fera vraisemblablement par à-coups, par réforme de l'État, par transfert de compétences, comme cela s'est fait depuis 1970, plutôt que par une décision finale entre « rester

fédéralement ensemble » ou « se séparer »⁴². Afin d'éclairer quels pourraient être les prochains transferts de compétence, des questions visant des matières précises ont été posées⁴³.



Les résultats présentés dans le Graphique 8 montrent une distinction entre l'emploi et la mobilité, d'une part, et les autres matières, d'autre part. Néanmoins, en T2, le soutien pour une éventuelle régionalisation/communautarisation de ces compétences a diminué pour chacune d'entre elles. D'une manière générale, les résultats obtenus à Liège diffèrent un peu des résultats plus élevés – pour chacune de ces propositions – de l'enquête conjointe De Standaard et Le Soir⁴⁴. Outre la différence importante entre les deux échantillons – l'un étant aléatoire et représentatif, l'autre, celui de la rencontre citoyenne, ne l'étant pas du tout – cette différence entre les résultats rappelle indirectement l'objectif de la rencontre citoyenne :

⁴² En Belgique, la dynamique fédérale repose principalement sur la répartition des compétences ; dans d'autres systèmes fédéraux, en Allemagne, au Canada et aux États-Unis notamment, la dynamique repose plutôt sur les relations intergouvernementales, c'est-à-dire les relations entre les länder ou les provinces ou les états, et le gouvernement fédéral. Là, les débats concernent les empiètements par un ordre de gouvernement dans des matières dont il n'est pas responsable, par exemple, en matière d'enseignement, de soins de santé ou de taxation.

⁴³ Ces questions ont été posées dans la grande enquête réalisée par les journaux De Standaard et Le Soir dans le cadre du « Face-à-face Nord-Sud » au printemps 2007 suite à l'émission Bye-Bye Belgium de la RTBF. Les résultats des questions qui nous intéressent ont été publiés dans l'édition du samedi 24 et dimanche 25 mars 2007 à la page 2.

⁴⁴ Respectivement 49 %, 50 %, 38 %, 46 %, 39 %, et 32 % des répondants francophones étaient d'accord pour plus d'autonomie pour la Flandre, la Wallonie et Bruxelles au sujet de l'emploi, la mobilité, les pensions, la lutte contre la criminalité, le remboursement des médicaments, et l'armée.

permettre aux citoyens de discuter et de s'informer sur les thématiques en question avant de leur demander leurs opinions.

Est-ce que les résultats du sondage De Standaard-Le Soir auraient également connu une baisse comme celle observée après la rencontre de Liège ? Bien évidemment, il est impossible de répondre à une telle question. On sait cependant que les 64 répondants de la rencontre citoyenne de Liège ont eu l'occasion de discuter pendant toute une journée de ces thématiques et qu'ils ont ainsi pu réfléchir à ces questions avant de donner leur avis. Cet élément est important lorsque l'on veut étudier les perceptions et les préférences politiques des citoyens.

Conclusions

En guise de conclusion, mentionnons que si plus de 70 % des citoyens présents sont prêts à s'engager dans un groupe pour défendre leur vision du futur de la Belgique, ils ne sont que 8 % à se dire prêt à prendre les armes et se battre pour une telle cause. Ces chiffres, ainsi que l'histoire du pays, laissent espérer que la voie politique plutôt que la voie violente sera toujours préférée dans la résolution du contentieux communautaire en Belgique, même si aucune solution miracle ne se profile à l'horizon. Le dialogue entre communautés pourra ainsi rester au cœur du fédéralisme *à la belge*.

Ce tour d'horizon des perceptions et préférences fédérales recueillies auprès de 64 citoyennes et citoyens belges francophones à Liège en septembre dernier est largement préliminaire et ne présente qu'une petite part des riches données récoltées pendant plus de neuf heures d'échanges. Ce rapport montre néanmoins qu'une grande diversité caractérise les opinions, attitudes et comportements des participants à l'endroit du fédéralisme belge et plus généralement de l'avenir politique de leur pays. Surtout, tous ont livré avec beaucoup d'enthousiasme, voire de passion, leurs perceptions et préférences fédérales.

Si d'aucuns déplorent qu'un grand nombre de citoyennes et citoyens se sentent, se disent ou soient désintéressés par la politique, l'expérience menée à Liège, et qui sera reproduite dans trois autres contextes, démontre clairement qu'un intérêt potentiel pour la politique demeure bien présent chez de nombreux citoyens. Il ne tient qu'à nous de le ranimer ou de le susciter...

Références

- Ackerman, Bruce A. et James S. Fishkin. *Deliberation Day*. New Haven: Yale University Press, 2004.
- Ackerman, Bruce et James S. Fishkin. "Deliberation Day." *Journal of Political Philosophy* 10, no. 2 (2002): 129-52.
- Andersen, Vibeke Normann et Kasper M. Hansen. "How deliberation makes better citizens: The Danish Deliberative Poll on the euro." *European Journal of Political Research* 46, no. 4 (2007): 531-56.
- Angoff, William H. "Does Guessing Really Help?" *Journal of Educational Measurement* 26, no. 4 (1989): 323-36.
- Bayenet, Benoît, Henri Capron, et Philippe Liégeois, dir., *L'espace Wallonie-Bruxelles : voyage au bout de la Belgique*, Economie, société, région. Bruxelles: De Boeck & Larcier, 2007.
- Beaufays, Jean. "Belgium: A Dualist Political System?" *Publius: The Journal of Federalism* 18, no. 2 (1988): 63-73.
- Billiet, Jaak, Bart Maddens, et André-Paul Frogner. "Does Belgium (still) exist? Differences in political culture between Flemings and Walloons." *West European Politics* 29, no. 5 (2006): 912-32.
- Blondiaux, Loïc. "Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ?" *Revue française de science politique* 57, no. 6 (2007): 759-74.
- Bohman, James. "Survey Article: The Coming of Age of Deliberative Democracy." *Journal of Political Philosophy* 6, no. 4 (1998): 400-25.
- Bradburn, Norman M. "How NORC Selected the Deliberative Poll's Respondents." *Public Perspective* 7, no. 1 (1996): 7-11.
- Chambers, Simone. "Deliberative Democratic Theory." *Annual Review of Political Science* 6, no. 1 (2003): 307-26.
- Cole, Richard L. et John Kincaid. "Public Opinion on U.S. Federal and Intergovernmental Issues in 2006: Continuity and Change." *Publius: The Journal of Federalism* 36, no. 3 (2006): 443-59.
- Cole, Richard L., John Kincaid, et Andrew Parkin. "Public Opinion on Federalism in the United States and Canada in 2002: The Aftermath of Terrorism." *Publius: The Journal of Federalism* 32, no. 4 (2002): 123-48.
- Cole, Richard L., John Kincaid, et Alejandro Rodriguez. "Public Opinion on Federalism and Federal Political Culture in Canada, Mexico, and the United States, 2004." *Publius: The Journal of Federalism* 34, no. 3 (2004): 201-21.
- Collectif. "La compétence politique." *Revue française de science politique* 57, no. 6 (2007): 733-35.
- Cooke, Maeve. "Five Arguments for Deliberative Democracy." *Political Studies* 48, no. 5 (2000): 947-69.
- Deflandre, Dimitri, Frédéric Héselmans, Patrick Italiano, et Marc Jacquemain. "La valse des identités. Le coeur des Wallons balance." *Politique*, no. 6 (2005).
- Delli Carpini, Michael X. et Scott Keeter. "Measuring Political Knowledge: Putting First Things First." *American Journal of Political Science* 37, no. 4 (1993): 1179-206.
- Déloye, Yves. "Pour une sociologie historique de la compétence à opiner « politiquement »." *Revue française de science politique* 57, no. 6 (2007): 775-98.
- Delpérée, Francis. "La guerre des Belges aura-t-elle lieu ?" *La revue générale*, no. 1 (2007).
- Deschamps, Robert. "Le fédéralisme belge a-t-il de l'avenir?" *Cahiers de la recherche*, no. 34 (2006): 16 p.

- Deschouwer, Christian. "Comprendre le nationalisme flamand." *Fédéralisme Régionalisme* (1999-2000), <http://popups.ulg.ac.be/revue6/document.php?id=285>.
- Dryzek, John S. *Deliberative democracy and beyond : liberals, critics, contestations*, Oxford political theory. Oxford ; New York: Oxford University Press, 2000.
- Dutilleul, Philippe, dir., *Bye-Bye Belgium*. Loverval: Labor, 2006.
- Elliott, Janice. "Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur. Deliberative Polling®." ed Brigitte Duvieusart, Hervé Lisoir, Gerrit Rauws et An Van Campenhout. Place Published: Fondation Roi Baudouin et Vlaams Instituut voor Wetenschappelijk en Technologisch Aspectenonderzoek (viWTA), 2005.
- Fishkin, James S. *Democracy and deliberation : new directions for democratic reform*. New Haven: Yale University Press, 1991.
- . *The voice of the people : public opinion and democracy*. New Haven: Yale University Press, 1995.
- Fishkin, James S. et Robert C. Luskin. "Broadcasts of Deliberative Polls: Aspirations and Effects." *British Journal of Political Science* 36, no. 1 (2006): 184-88.
- . "The Deliberative Poll: A Reply to Our Critics." *Public Perspective* 7, no. 1 (1996): 45-49.
- Fishkin, James S., Michael Traugott, et Richard Morin. "The Deliberative Opinion Poll: A Dialogue." *Public Perspective* 3, no. 4 (1992): 29-34.
- Fitzmaurice, John. *The politics of Belgium : a unique federalism*, Nations of the modern world. Europe. Boulder, CO: Westview Press, 1996.
- Gastil, John et Peter Levine. *The deliberative democracy handbook : strategies for effective civic engagement in the twenty-first century*. 1st ed. San Francisco: Jossey-Bass, 2005.
- Gaxie, Daniel. "Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des « citoyens »." *Revue française de science politique* 57, no. 6 (2007): 737-57.
- Geissel, Brigitte. "Reflections and findings on the critical citizen: Civic education - What for?" *European Journal of Political Research* 47, no. 1 (2008): 34-63.
- Grönlund, Kimmo. "Knowing and Not Knowing: The Internet and Political Information." *Scandinavian Political Studies* 30, no. 3 (2007): 397-418.
- Grönlund, Kimmo et Henry Milner. "The Determinants of Political Knowledge in Comparative Perspective." *Scandinavian Political Studies* 29, no. 4 (2006): 386-406.
- Gutmann, Amy et Dennis Thompson. *Why deliberative democracy?* Princeton, N.J.: Princeton University Press, 2004.
- Jacquemain, Marc, dir., *Affiliations, engagements, identités : l'exemple wallon*. Vol. 6, *Fédéralisme-Régionalisme*, 2005-2006.
- . "Identités et valeurs politiques : quelle homogénéité pour l'Eurégio ?" *Fédéralisme Régionalisme* (2002-2003), <http://popups.ulg.ac.be/federalisme/document.php?id=239>.
- Joignant, Alfredo. "Compétence politique et bricolage." *Revue française de science politique* 57, no. 6 (2007): 799-817.
- Karmis, Dimitrios et Alain- G. Gagnon. "Fédéralisme et identités collectives au Canada et en Belgique: des itinéraires différents, une fragmentation similaire." *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 29, no. 3 (1996): 435-68.
- Kincaid, John et Richard L. Cole. "Public Opinion on Issues of U.S. Federalism in 2005: End of the Post-2001 Pro-Federal Surge?" *Publius: The Journal of Federalism* 35, no. 1 (2005): 169-85.
- Kincaid, John, Andrew Parkin, Richard L. Cole, et Alejandro Rodriguez. "Public Opinion on Federalism in Canada, Mexico, and the United States in 2003." *Publius: The Journal of Federalism* 33, no. 3 (2003): 145-62.

- Ladd, Everett C. . "Fishkin's 'Deliberative Poll' Is Flawed Science And Dubious Democracy." *Public Perspective* 7, no. 1 (1996): 41-45.
- Lang, Amy. "But Is It for Real? The British Columbia Citizens' Assembly as a Model of State-Sponsored Citizen Empowerment." *Politics Society* 35, no. 1 (2007): 35-70.
- Leton, André, dir., *La Belgique : un état fédéral en évolution*. Bruxelles; Paris: Bruylant; L.G.D.J., 2001.
- Leton, André et André Miroir. *Les conflits communautaires en Belgique*, Perspectives internationales. Paris: Presses universitaires de France, 1999.
- Lijphart, Arend. *Conflict and coexistence in Belgium : the dynamics of a culturally divided society*. Berkeley: Institute of International Studies, University of California, 1981.
- Luskin, Robert C., James S. Fishkin, et Roger Jowell. "Considered Opinions: Deliberative Polling in Britain." *British Journal of Political Science* 32, no. 3 (2002): 455-87.
- Mabille, Xavier. *Histoire politique de la Belgique : facteurs et acteurs de changement*. 4ème ed. Bruxelles: CRISP, 2000.
- Macedo, Stephen. *Deliberative politics : essays on democracy and disagreement*, Practical and professional ethics series. New York ; Oxford: Oxford University Press, 1999.
- Mitofsky, Warren J. "It's Not Deliberative and It's Not a Poll." *Public Perspective* 7, no. 1 (1996): 4-6.
- Mondak, Jeffery J. "Reconsidering the Measurement of Political Knowledge." *Political Analysis* 8, no. 1 (1999): 57-82.
- Mondak, Jeffery J. et Mary R. Anderson. "A Knowledge Gap or a Guessing Game? Gender and Political Knowledge." *Public perspective* 14, no. 2 (2003): 6-9.
- . "The Knowledge Gap: A Reexamination of Gender-Based Differences in Political Knowledge." *The Journal of Politics* 66, no. 2 (2004): 492-512.
- Mondak, Jeffery J. et Damarys Canache. "Knowledge Variables in Cross-National Social Inquiry." *Social Science Quarterly* 85, no. 3 (2004): 539-58.
- Mondak, Jeffery J. et Belinda Creel Davis. "Asked and Answered: Knowledge Levels When We Won't Take 'Don't Know' for an Answer." *Political Behavior* 23, no. 3 (2001): 199-224.
- Mondak, Jeffrey J. "Developing Valid Knowledge Scales." *American Journal of Political Science* 45, no. 1 (2001): 224-38.
- Muijtjens, Arno M. M., Henk van Mameren, Ron J. I. Hoogenboom, Johannes L. H. Evers, et Cees P. M. van der Vleuten. "The effect of a 'don't know' option on test scores: number-right and formula scoring compared." *Medical Education* 33, no. 4 (1999): 267-75.
- Mutz, Diana Carole. *Hearing the other side : deliberative versus participatory democracy*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press, 2006.
- Newport, Frank. "Why Do We Need a Deliberative Poll?" *Public Perspective* 7, no. 1 (1996): 7-9.
- Parkinson, John. "Legitimacy Problems in Deliberative Democracy." *Political Studies* 51, no. 1 (2003): 180-96.
- Piret, Paul. "Une Belgique en pointillés." *Etudes* 55, no. 11 (2007): 441-52.
- Poirier, Johanne. "Fédéralisme en Belgique et au Canada: parallèles, dissonances et paradoxes." *Septentrion: arts, lettre et culture de Flandre et des Pays-Bas* (2004): 26-32.
- Popkin, Samuel et Michael Dimock. "Political Knowledge and Citizen Competence." In *Citizen competence and democratic institutions*, sous la dir. de Stephen L. Elkin et Karol Edward Soltan, xii, 424 p. University Park, Pa.: Pennsylvania State University Press, 1999.

- Reuchamps, Min. "La parité linguistique au sein du conseil des ministres." *Res Publica* 49, no. 4 (2007): 602-27.
- Reynebeau, Marc. *Histoire belge. 1830-2005*. Bruxelles: Editions Racine, 2005.
- Sägesser, Caroline. *Introduction à la Belgique fédérale*. Bruxelles: CRISP, 2006.
- Sanders, Lynn M. "Against Deliberation." *Political Theory* 25, no. 3 (1997): 347-76.
- Scholsem, Jean-Claude. "Le "modèle belge" de pacification communautaire : un produit d'exportation ?" *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège*, no. 3 (2005): 281-94.
- Sherriffs, Alex C. et Donald S. Boomer. "Who's Penalized by the Penalty for Guessing?" *Journal of Educational Psychology* 45, no. 2 (1954): 81-90.
- Sinardet, Dave. "De communautaire koorts: Symptomen, diagnose en aanzet tot remedie." *Samenleving en Politiek* 10, no. 3 (2003): 14-24.
- Sintomer, Yves. *Le pouvoir au peuple : jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*. Paris: La Découverte, 2007.
- Sturgis, Patrick, Nick Allum, et Patten Smith. "An Experiment on the Measurement of Political Knowledge in Surveys." *Public Opinion Quarterly* 72, no. 1 (2008): 90-102.
- Sturgis, Patrick, Caroline Roberts, et Nick Allum. "A different take on the deliberative poll." *Public Opinion Quarterly* 69, no. 1 (2005): 30-65.
- Sunstein, Cass R. "Deliberative Trouble: When groups go to extremes." *Yale Law Journal* 110, no. 1 (2000): 71-119.
- . "The Law of Group Polarization." *Journal of Political Philosophy* 10, no. 2 (2002): 175-95.
- Swenden, Wilfried, Marleen Brans, et Lieven De Winter. "The politics of Belgium: Institutions and policy under bipolar and centrifugal federalism." *West European Politics* 29, no. 5 (2006): 863-73.
- Swenden, Wilfried et Maarten Theo Jans. "'Will it stay or will it go?' Federalism and the sustainability of Belgium." *West European Politics* 29, no. 5 (2006): 877-94.
- Torney-Purta, Judith et Wendy Klandl Richardson. "Sources of Civic Behavior and Knowledge: School-related Experiences and Organizational Membership among Adolescents in a 28-Country Comparative Study." In *Workshop on Citizenship on Trial: Interdisciplinary Perspectives on Political Socialization of Adolescents*. McGill University, Montreal, 2002.
- Valadez, Jorge M. *Deliberative democracy, political legitimacy, and self-determination in multicultural societies*. Boulder, Colo. ; Oxford: Westview Press, 2001.
- van Haute, Emilie, Régis Dandoy, Nicolas De Decker, et Pascal Delwit. "Complexes identitaires ou identités complexes en Belgique fédérale." In *L'espace Wallonie-Bruxelles : voyage au bout de la Belgique*, sous la dir. de Benoît Bayenet, Henri Capron et Philippe Liégeois, 37-53. Bruxelles: De Boeck & Larcier, 2007.
- van Istendael, Geert. *Le labyrinthe belge*, Escales du nord. Bordeaux: Le castor astral, 2004.
- Van Mensel, A. *De Belgische Federatie : Het labyrinth van Daedalus. Een artikelsgewijs commentaar van de Belgische Grondwet*. Gent: Mys & Breesch, 1996.
- Warren, Mark E. et Hilary Pearse, dir., *Designing Deliberative Democracy: The British Columbia Citizens' Assembly*, Theories of Institutional Design. New York: Cambridge University Press, 2008.
- Webb, Norman L. "What, Really, Should We Think About "The Deliberative Poll"." *Public Perspective* 5, no. 5 (1994): 29-30.
- Wils, Lode. *Histoire des nations belges. Belgique, Wallonie, Flandre: quinze siècles de passé commun*. Lovreval: Labor, [1996] 2005.

Table des matières

<i>Introduction</i>	<i>1</i>
<i>1. Des panels citoyens...</i>	<i>3</i>
<i>2. ...sur le fédéralisme</i>	<i>5</i>
<i>3. La rencontre citoyenne sur le fédéralisme de Liège</i>	<i>7</i>
<i>4. La question fédérale exacerbée</i>	<i>9</i>
<i>5. Ils connaissent, mais que connaissent-ils ?</i>	<i>11</i>
<i>6. Confiance, légitimité, perception, etc.</i>	<i>14</i>
<i>7. Nous les Belges, francophones, Wallons, Liégeois, citoyens du monde !</i>	<i>16</i>
<i>8. Ces Flamands si proches et si loin, pourtant</i>	<i>20</i>
<i>9. Une société fédérale ? Pas vraiment...</i>	<i>23</i>
<i>10. Et l'avenir ? (vous diraient-ils)</i>	<i>25</i>
<i>Conclusions</i>	<i>31</i>
<i>Références</i>	<i>33</i>
<i>Table des matières</i>	<i>37</i>